



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Valeo

Question écrite n° 39368

Texte de la question

M. Pierre Pascallon appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur le projet de vente du groupe Valeo. Le 27 fevrier dernier, le groupe De Benedetti a decide de « confier a ses banquiers d'affaires une mission de reflexion strategique sur l'ensemble de ses actifs ». Il semble que cette annonce confirme la rumeur persistante qui a circule dans les milieux boursiers au sujet de la vente du groupe Valeo, premier equipementier francais, dont Carlo de Benedetti detient, a travers sa societe de portefeuille francais CERUS, 28 p. 100 des actions et 42 p. 100 des droits de vote. La valeur du groupe Valeo est estimee a 18 milliards de francs. Or, ce groupe ne restera pas francais par manque d'investisseurs nationaux susceptibles de produire une telle somme. Nous courons le risque de voir le numero deux europeen des equipementiers quitter notre patrimoine industriel au profit de groupes americains, anglais ou allemands. Cette situation est inquietante pour l'image de la France et pour notre industrie. Inquietante pour notre pays parce qu'elle stigmatise l'impossibilite d'un marche boursier suffisamment performant pour maintenir en France les entreprises les plus performantes et les plus profitables : leur fuite parait ainsi ineluctable ; inquietante pour notre industrie et particulierement pour le secteur de la sous-traitance automobile qui accuse actuellement de grandes difficultes. C'est pourquoi il lui demande quelle sera la position adoptee par le Gouvernement au regard de Valeo et de son rachat.

Texte de la réponse

La question posee fait reference a une information largement reprise par la presse selon laquelle M. de Benedetti, qui possede 28 p. 100 des actions de Valeo et 42 p. 100 des droits de vote s'appreterait a vendre cette participation. Valeo premier equipementier automobile francais est une entreprise qui constitue un element essentiel pour le secteur automobile, premier employeur industriel de France. Son devenir represente un enjeu strategique pour les constructeurs automobiles francais. C'est pourquoi, bien que ce departement ministeriel n'ait pas a intervenir directement dans un processus de nature privree, le ministere de l'industrie, de la poste et des telecommunications est en contact avec differents acteurs de ce dossier afin d'essayer d'aider a l'emergence d'une solution qui respecte cet enjeu strategique. Par ailleurs, le rachat de Valeo par Framatome qui a ete un moment evoque ne recueille pas une position favorable aupres des autoroutes de tutelle, en l'absence de projet industriel clair. D'autres solutions soit financieres avec un operateur, soit emanant de grandes entreprises francaises ou etrangeres, qui ont une partie d'activite dans le secteur de Valeo ne manqueront pas d'etre evoquees compte tenu de la qualite de l'investissement qui serait propose.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39368

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications
Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2821

Réponse publiée le : 15 juillet 1996, page 3866